

Objet : Forme et modalités de transmission du rapport d'activités des Centres Psycho-Médico-Sociaux, en application de l'article 41 § 4 du décret relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des Centres P.M.S. du 14 juillet 2006.

Réseaux : Tous

Niveaux et services : CPMS (ordinaire/spécialisé)

Période :

- A Madame la Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs des Centres Psycho-Médico-Sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux pouvoirs organisateurs des Centres P.M.S. subventionnés par la Communauté française ;
- Au Conseil supérieur de la Guidance PMS

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection et de Vérification des Centres P.M.S.

Autorités : Administrateur général de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

Signataire(s) : Jean-Pierre HUBIN

Gestionnaires : AGERS

Personne(s)-ressource(s) : Céline PLUMEREL

Référence facultative :

Renvoi(s) :

Nombre de pages : - texte :

- annexe :

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés :

Bruxelles, le 24/10/07

Mesdames les Directrices,

Messieurs les Directeurs,

En application de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 janvier 2007 définissant la forme et les modalités de transmission du rapport d'activités des Centres Psycho-Médico-Sociaux, en l'application de l'article 41 § 4 du décret relatif aux missions, rapports et programmes d'activités des Centres P.M.S. du 14 juillet 2006 ; le rapport d'activités daté et signé par le Directeur du Centre pour les Centres organisés par la Communauté française et par le Pouvoir organisateur pour les Centres subventionnés par la Communauté française est transmis à l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, avant le 1^{er} octobre qui suit l'exercice concerné.

Il est adressé à :

Monsieur l'Administrateur général,
Administration générale de l'Enseignement et de la
Recherche scientifique
20-22 Boulevard du Jardin Botanique
1000 Bruxelles

Une copie du projet de Centre, tel qu'approuvé par le Ministre pour les Centres organisés par la Communauté française et par le Pouvoir organisateur pour les Centres subventionnés par la Communauté française, est jointe à ce rapport d'activités.

Le rapport d'activités sera transmis pour la première fois avant le 1^{er} octobre 2010.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.